



le Point des Reporters

**SITUATION
AU SÉNÉGAL**

8 JUIN 2023

ENGORGEMENT DES TRIBUNAUX

Des avocats à la rescousse des détenus sans moyens...

Malgré le vent de dégel qui souffle dans les tribunaux, avec des vagues de libérations de manifestants mineurs, les tribunaux ne désengorgent toujours pas. Cinq avocats se sont constitués pour la défense des personnes arrêtées durant les manifestations. Parmi elles, 19 femmes et un nombre important de mineurs. Interpellé, un des avocats du Collectif informe que les 38 mineurs dénombrés entre les tribunaux de grande instance de Dakar et de Pikine-Guédiawaye seront jugés demain, vendredi. Concernant les majeurs, les inculpations sont gérées « petit à petit ». Vendredi, estime-t-il, ils pourront revenir en détails.

Ils dénoncent des conditions de détention qu'ils jugent « catastrophiques »

Selon un des avocats du collectif, les conditions de détention sont jugées « catastrophiques » au niveau de la Cave du tribunal de Dakar. Cinq avocats ont décidé de se constituer pour prendre en charge les détenus qui n'ont pas les moyens de se payer les services d'un défenseur.

ZIGUINCHOR

Des heurts notés entre populations et forces de l'ordre

Ce jeudi lors de l'enterrement du défunt Souleymane Sano, des heurts ont été notés entre populations et forces de l'ordre à Ziguinchor. Selon des confrères qui ont été sur place au moment des faits, des jeunes en colère ont attaqué un véhicule de la Police stationné depuis plusieurs jours dans le secteur. Les forces de l'ordre ont lancé des grenades lacrymogènes.

L'école panse ses plaies

L'évaluation se poursuit après les chaudes manifestations. L'école n'a pas été épargnée. Selon l'Inspection d'académie, huit lycées, sept collèges et onze écoles élémentaires ont connu des dégâts énormes de nature à compromettre leur fonctionnement. « Des mesures idoines doivent être prises pour assurer les activités de fin d'année et l'organisation correcte des examens scolaires », Cheikh FAYE, Inspecteur d'académie de Ziguinchor.

MBOUR

14 blessés recensés à l'hôpital Thierno Mansour Barro

Au moment où des familles se mobilisent dans les tribunaux pour guetter la libération des leurs, d'autres sont dans les hôpitaux pour s'enquérir de l'état de santé de leurs malades. A Mbour, 14 blessés ont été recensés au niveau de l'hôpital Thierno Mansour Barro. La plupart sont des blessés légers, rassurent les personnels soignants. Dans nos précédentes éditions, l'hôpital Dallal Jàmm avait informé avoir accueilli une trentaine de blessés en plus des 4 corps sans vie.

MANIFESTATIONS INTERDITES

Le Préfet de Dakar a interdit la manifestation prévue ce vendredi par la plateforme des forces vives de la Nation F24 qui regroupe une centaine d'organisations de la société civile et des partis d'oppositions. L'autorité a jugé irrecevable la demande pour non-respect du délai de trois jours francs exigé par la loi. Joint par téléphone, le Coordonnateur Mamadou Mbodj déclare : "Permettez-moi de préciser que nous n'avons pas encore reçu de notification. Quand nous l'aurons reçu, nous pourrions donner un avis plus clair. Dans tous les cas, nous avons une réunion à 18H30. L'assemblée va sans doute aborder la question."

LE SIGNAL DE WALF TOUJOURS SUSPENDU

le préfet interdit le sit-in du Groupe

Cela fait une semaine que le signal de nos confrères du Groupe Walfadjri a été coupé par un acte de l'autorité administrative, en l'occurrence le Gouverneur de la région de Dakar. Une mesure que de nombreuses organisations de la Presse avaient vigoureusement dénoncée « en raison de sa nature liberticide ». Malgré le retour au calme noté depuis quelques jours, l'autorité administrative tarde à rétablir le signal de nos confrères. Afin de protester contre cette atteinte à la liberté d'informer, ce groupe de presse avait prévu d'organiser un sit-in ce vendredi, mais celui-ci a été interdit par le Préfet de Dakar.

PASTEF : 30 morts dont 4 non encore identifiés

Après la Police qui a fait état d'un bilan de 16 morts suite aux manifestations ayant suivi la condamnation d'Ousmane Sonko, Pastef les patriotes parle de 30 morts, dont 4 non encore identifiés. Tout en donnant les noms des 26 victimes qu'ils ont comptabilisées, cette formation politique a aussi annoncé plus de 500 blessés, dont 70 atteints par balles à blanc et 5 par balles réelles. Les partisans d'Ousmane Sonko dénoncent également « l'arrestation de plus de 500 manifestants ».

NB : Des équipes de reporters ont été déployées sur le terrain pour vérifier les informations liées au nombre de personnes décédées et qui sont en rapport direct ou indirect avec les manifestations.

Amnesty décompte au moins 23 personnes tuées

Selon le décompte d'Amnesty International, au moins 23 personnes ont été tuées durant ces violentes manifestations qui ont éclaté notamment à Dakar et Ziguinchor, depuis le 1er juin,

Amnesty International s'est entretenu avec 18 personnes, y compris des témoins des cas d'usage mortel de la force et des proches des victimes. L'organisation a aussi documenté les violations de droits humains à travers l'analyse des vidéos et autres documents comme des certificats de décès et rapports d'autopsie attestant notamment de blessures par balles, ayant entraîné la mort de plusieurs manifestants.

SUR LE FIL...

- ☑ Le Gouvernement du Sénégal a rédigé un Livre blanc sur les événements de Juin 2023. Un livre présenté aux représentants des corps diplomatiques accrédités au Sénégal. La ministre des Affaires étrangères a profité de la rencontre d'échanges « pour donner des assurances » à la communauté internationale. Selon Aïssata Tall Sall, le Gouvernement va continuer de rétablir l'ordre. Et les enquêtes ouvertes vont permettre de situer la responsabilité de tous ceux qui ont été à la base de ces graves événements.
- ☑ Les corps diplomatiques accrédités au Sénégal, présents à cette rencontre, se disent préoccupés par la situation qui prévaut dans le pays. Ils constatent « la dégradation de la vie socio-politique sénégalaise », menaçant « les rouages de la vie sociale », ainsi que « la sécurité et la stabilité du pays ».
- ☑ Ces ambassadeurs émettent « le vœu que le calme retrouvé et l'apaisement déjà perceptible permettent à tous les citoyens sénégalais et aux ressortissants des pays frères et amis de continuer à bénéficier de la généreuse hospitalité et de la sollicitude que les autorités ont toujours faites aux missions diplomatiques et aux organisations internationales accréditées au Sénégal ».

SUR LE FIL...

- Après trois jours entre garde à vue et « retours de parquet », Ndeye Ndack Touré est libre. L'ancienne animatrice qui soutient le leader de PASTEF est libérée. Selon son avocat, Me Moussa Sarr, aucune charge n'a été retenue contre elle.
- Après les avocats de Ndeye Khady Ndiaye, ceux de Adjil Sarr viennent d'interjeter appel dans l'affaire du viol présumé.
- Les autorités de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ont déposé une plainte et les enquêtes auraient déjà commencé. Cela, pour faire la lumière sur la violence inouïe notée lors des manifestations et qui avaient occasionné des dégâts très importants.
- Dans un communiqué, le Syndicat autonome des Travailleurs des Universités et des Centres universitaires (SATUC) condamne fermement ces actes de violence inouïs, et s'émeut, surtout, face aux saccages inacceptables des biens publics et privés, particulièrement dans les universités, temples du savoir par excellence. Il en appelle également à la responsabilité de l'État, garant des libertés collectives et individuelles, en vue d'assurer la sécurité des personnels et de leurs biens en de pareilles circonstances.

SUR LE FIL...

- ✓ Le ministère de l'Éducation nationale a rendu publiques les dates retenues pour les examens et concours de l'année scolaire 2022-2023. Pour les classes de CM2, le Certificat de fin d'études élémentaires (CFEE) et le concours d'Entrée en 6e sont prévus le mercredi 21 et le jeudi 22 juin 2023. En revanche, l'examen du baccalauréat de l'enseignement secondaire général débutera le mardi 4 juillet 2023. Et le Brevet de fin d'études moyennes (BFEM) se fera à partir du mercredi 12 juillet 2023.

Des précisions sur les corps repêchés à Richard Toll

En ces temps de crise, on assiste également à une inflation de fausses informations, notées surtout au niveau des réseaux sociaux. Après l'affaire des corps repêchés à Djiffer et Joal (voir bulletin N 04 du 7 Juin 2023), on parle désormais de corps retrouvés à Saint-Louis (03), Richard Toll (02) et Grand Mbao (01). Souvent, c'est pour imputer ces morts aux manifestations comme pour conforter la thèse des morts que l'on tenterait de cacher aux populations. Pour les deux cas de Richard Toll, la mort des deux adolescents n'a rien à voir avec les manifestations. Agés de 13 et 14 ans, ils sont plutôt morts par noyades dans le canal de la CSS, alors qu'ils cherchaient leur ballon. Nous reviendrons sur les supposés cas de Saint-Louis et de Grand Mbao.



CONVENTION DES JEUNES REPORTERS DU SÉNÉGAL



CJRS.SN

